Fonds de dotation SOLIDEO
29, rue d'Espagne
64100 BAYONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

Nathalie ROLET

Commissaire aux Comptes
CRCC de PARIS
45, Rue de Mouzaïa
75019 PARIS

FONDS DE DOTATION SOLIDEO
Siège social : 29, rue d'Espagne
64100 BAYONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux Membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation SOLIDEO relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la **constatation des dotations consomptibles**.

Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables, nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des dons et legs reçus, ainsi que la modalité de comptabilisation dans les états financiers des aides octroyées, leur justification et leur conformité à l'objet social et à l'intérêt général.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels du fonds de dotation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation SOLIDEO à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 12 juin 2026.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 juin 2025

NATHALIE ROLET
Commissaire aux Comptes
Membre de la CRCC de Paris

Nathalie ROLET
Commissaire aux Comptes
45 Rue de Mouzaïa
75019 PARIS
Siret 843 253 808 00029

ASSO SOLIDEO

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	2 774		2 774	22.40	2 774	18.49
TOTAL (II)	***2 774***		***2 774***	22.40	***2 774***	18.49
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances					6 290	41.93
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	9 608		9 608	77.60	5 937	39.58
TOTAL (III)	***9 608***		***9 608***	77.60	***12 227***	81.51
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	***12 382***		***12 382***	100.00	***15 001***	100.00

ASSO SOLIDEO

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)				
Fonds propres consomptibles	12 382	100,00	15 001	100,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***12 382***	100,00	***15 001***	100,00
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**12 382**	100,00	***15 001***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSO SOLIDEO

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible	14 301	100.00	24 796	100.00	-10 495	-42.32
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	***14 301***	100.00	***24 796***	100.00	***-10 495***	-42.32
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	9 031	63.15	5 961	24.04	3 070	51.50
Aides financières	5 270	36.85	18 835	75.96	-13 565	-72.01
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	***14 301***	100.00	***24 796***	100.00	***-10 495***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (III)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						

ASSO SOLIDEO

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)						
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)						
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	14 301	100.00	24 796	100.00	-10 495	-42.32
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	14 301	100.00	24 796	100.00	-10 495	-42.32
EXCEDENT OU DEFICIT						

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ASSO SOLIDEO

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	**2 774**		**2 774**	22.40	**2 774**	18.49
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEME	*2 774*		*2 774*	22.40	*2 774*	18.49
TOTAL (II)	***2 774***		***2 774***	22.40	***2 774***	18.49
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances					**6 290**	41.93
46870000 DEBIT.CRED.DIV.PROD.					*6 290*	41.93
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	**9 608**		**9 608**	77.60	**5 937**	39.58
51200000 BANQUES SG	*6 987*		*6 987*	56.43	*3 040*	20.27
51210000 MONDIAL EUR	*763*		*763*	6.16	*1 038*	6.92
51230000 MONDIAL USD	*1 858*		*1 858*	15.01	*1 858*	12.39
TOTAL (III)	***9 608***		***9 608***	77.60	***12 227***	81.51
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	***12 382***		***12 382***	100.00	***15 001***	100.00

ASSO SOLIDEO

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)				
Fonds propres consomptibles	**12 382**	100.00	**15 001**	100.00
10810000 DOTATIONS CONSOMPTIBLES	*98 130*	792.52	*86 447*	576.27
10890000 DOT.CONSOMPTIBLE INSCRITE AU R	*-85 747*	692.50	*-71 446*	476.26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***12 382***	100.00	***15 001***	100.00
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**12 382**	100.00	***15 001***	100.00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSO SOLIDEO

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible	**14 301**	100.00	**24 796**	100.00	-10 495	-42.32
75320000 QUOTE PART DE DOT.CONSOMPT RES	*14 301*	100.00	*24 796*	100.00	*-10 495*	-42.32
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	***14 301***	100.00	***24 796***	100.00	***-10 495***	-42.32
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	**9 031**	63.15	**5 961**	24.04	3 070	51.50
60400000 ACHATS D'ETUDES &PRE	*1 314*	9.19	*3 850*	15.53	*-2 536*	-65.86
62260000 HONORAIRES	*7 416*	51.86	*1 656*	6.68	*5 760*	347.83
62310000 ANNONCES ET INSERTIO	*140*	0.98	*284*	1.15	*-144*	-50.69
62751000 FRAIS MONDIAL CHANGE	*5*	0.03	*15*	0.06	*-10*	-66.66
62780000 Aut frais et comm prestat serv	*156*	1.09	*156*	0.63		0.00
Aides financières	**5 270**	36.85	**18 835**	75.96	-13 565	-72.01
65780000 QUOTE-PART GENEROSITE REVERSEE	*5 270*	36.85	*18 835*	75.96	*-13 565*	-72.01
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	***14 301***	100.00	***24 796***	100.00	***-10 495***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						

ASSO SOLIDEO

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Total des produits financiers (III)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)						
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)						
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	**14 301**	100.00	**24 796**	100.00	-10 495	-42,32
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**14 301**	100.00	**24 796**	100.00	-10 495	-42,32
EXCEDENT OU DEFICIT						

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 12 382,30 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 0,00 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Faits caractéristiques de l'exercice

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le fonds de dotation applique pour la première fois les dispositions du règlement ANC n°2022-06, relatives au Plan Comptable Général 2025.

Cette réforme conduit principalement à des évolutions de présentation et de classement comptable, notamment :
- la suppression de la technique du transfert de charges
  (certains comptes sont supprimés et remplacés par de nouveaux comptes adaptés),
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel, limité aux opérations liées à un évènement majeur et inhabituel.

Le fonds de dotation a procédé aux adaptations nécessaires afin de se conformer à cette nouvelle réglementation.

Il a continué également d'appliquer le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Règles et méthodes comptables

-Principes et conventions générales :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, du règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que celles du règlement n° 2022-04 du 30 juin 2022.

Informations générales complémentaires

La mission de Solideo consiste à financer des projets solidaires pour ceux qui en ont le plus besoin dans le monde. L'objectif est que l'aide apportée par Solideo puisse avoir un impact sur le long terme en améliorant durablement le quotidien des familles soutenues.

Solideo soutient tout projet ayant pour but d'améliorer le quotidien des personnes vivant dans la difficulté. L'aide n'a pas de frontières, elle peut se déployer partout dans le monde. Solideo touche différents domaines comme l'assistance médicale, l'aide à la scolarisation, la construction d'hébergement...